

Bulletin Municipal Dieupentale

📍 Mairie de Dieupentale
Place Auguste Puis, 82170

☎ 05 63 02 50 00

✉ accueil-dieupentale@info82.com



2019

2020



Infos commune

www.dieupentale.fr

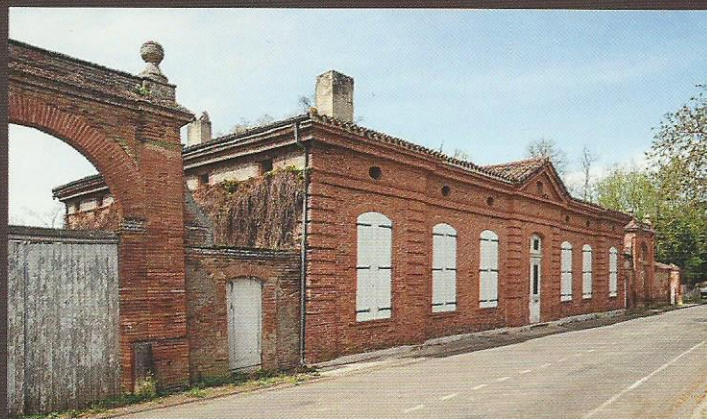
Horaires mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Sommaire

MOT DU MAIRE	3	ASSOCIATIONS	13
ACTUALITÉS	4	L'DANSE.....	13
BUDGET	4	LE COMITÉ DES FÊTES	14-15
AIRE DE JEUX	6	LES SENIORS DIEUPENTALAIS.....	15
AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR.....	6	ASD PÉTANQUE.....	16
ASPIRATEUR FEUILLES - NETTOYEUR	6	ASSOCIATION DE PEINTURE	17
AUTO LAVEUSE.....	6	GAGAGIRLS.....	17
ABRI -BUS PLATEAU	6	YAKA JOUER.....	18
BOULODROME.....	7	SCION DIEUPENTALAIS.....	19
NOUVEAU A DIEUPENTALE.....	7	LA MARELLE.....	20
VIE COMMUNALE.....	8	INFOS PRATIQUES.....	21-24
ARBRE AU CIMETIÈRE	8	SMAG	22-23
EMBELLISSEMENT DU VILLAGE.....	8		
CÉRÉMONIES DU 8 MAI.....	8		
FÊTES DE FIN D'ANNÉE.....	8		
APPRENTIS D'AUTEUIL.....	9		
INCIVILITÉ.....	10		
RECENSEMENT MILITAIRE	11		
A L'HONNEUR.....	12		
JULIEN ALIFAT	12		



Mot du Maire

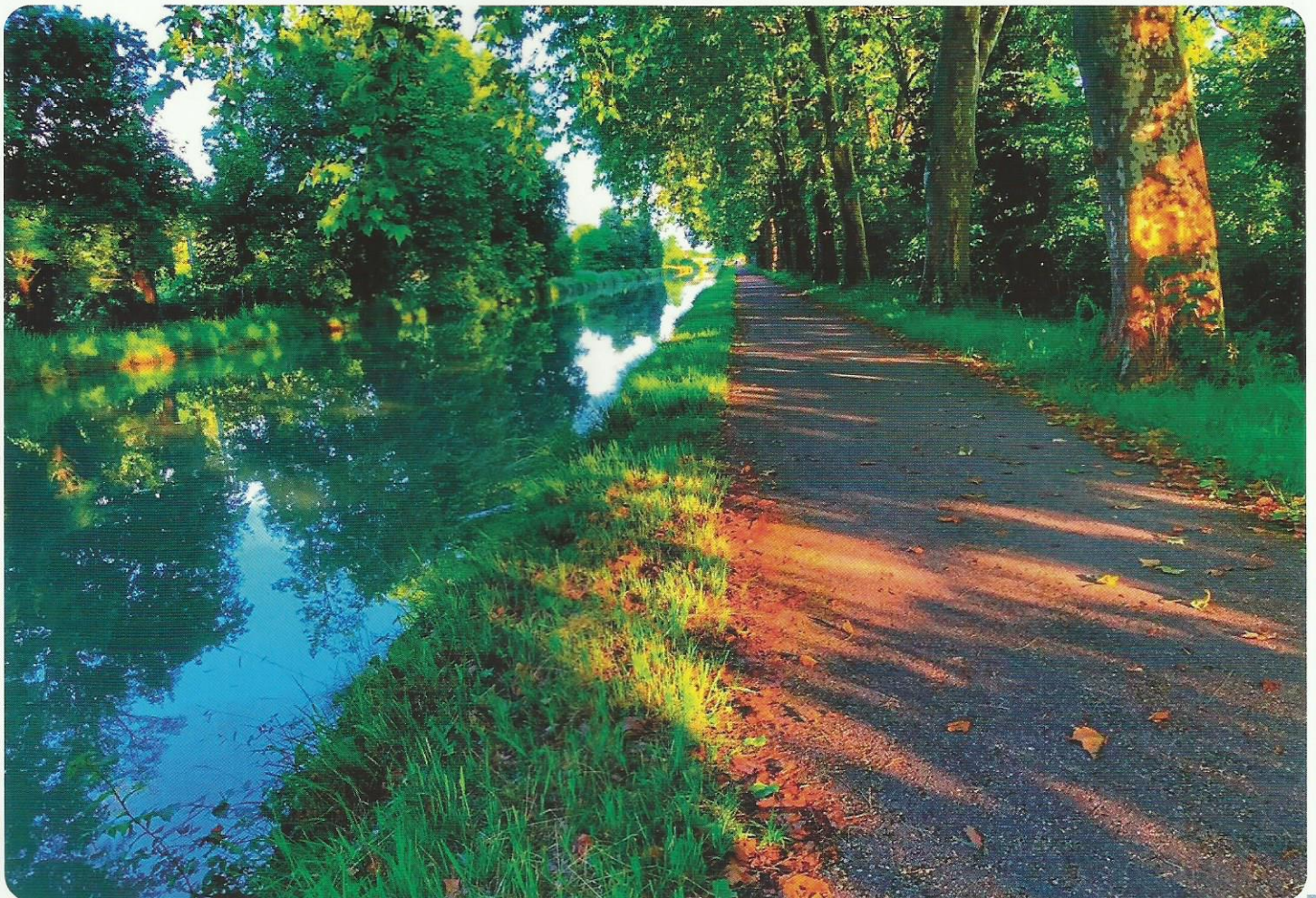


Ce bulletin étant le dernier avant les élections municipales conformément aux règles qui prédominent en période pré-électorale, vous ne trouverez dans celui-ci que l'actualité municipale de l'année écoulée, la vie des associations ainsi que les informations essentielles pour bien vivre dans notre Commune.

Je remercie tous les acteurs de la vie dieupentalaise qui ont fait que cette année soit comme les précédentes riche en évènements.

Je vous souhaite bonne lecture

Madame le Maire
Annie Custody



Répartition des impôts locaux

	Taux %
Taxe d'habitation	19,62
Taxe foncière (bâti) CFE (cotisation)	23,63
Taxe foncière (non bâti)	133,63

Cette année encore, la commune a fait le choix de ne pas augmenter la taxe d'habitation ainsi que les taxes foncières sur le bâti et le non bâti.

Pour infos

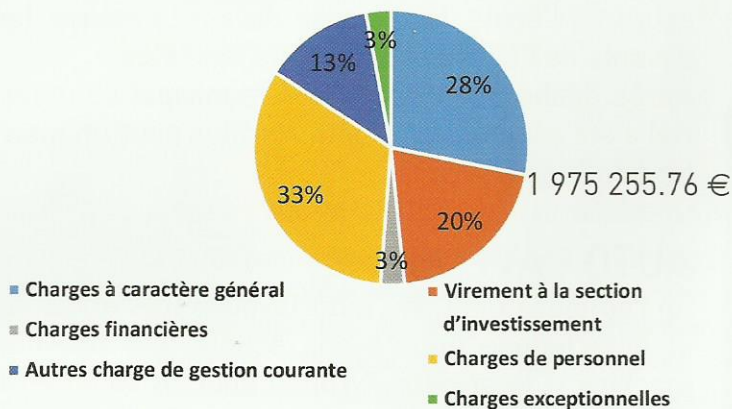
La taxe foncière : elle est calculée selon le revenu net cadastral du bien concerné. Ce revenu net cadastral est en fait la moitié de la valeur locative cadastrale (VLC) de votre maison ou Appartement, c'est à dire : la moitié du loyer annuel théorique qu'il pourrait produire, s'il était loué dans des conditions normales. La différence de calcul avec la taxe d'habitation est que celle-ci est calculée sur la totalité de la VLC et non la moitié. Elle est ainsi censée tenir compte du marché locatif de la commune mais aussi de la surface du bien, de son degré de confort, de son environnement et de son état d'entretien. Elle est donc déterminée forfaitairement, à partir des conditions du marché locatif de 1970, pour les propriétés bâties, et de

celui de 1961 pour les propriétés non bâties, et n'a jamais été revue depuis. Même si la valeur locative est revalorisée tous les ans par les services fiscaux de l'Etat, elle reste basée sur des conditions de 1970, qui ont fortement évolué depuis et qui sont quelquefois déconnectées de la réalité. Pour calculer la taxe foncière, il faut multiplier ce revenu net cadastral par les taux d'imposition de la commune. C'est pour cela qu'il peut exister de grandes différences de taxe foncière entre des logements identiques situés dans 2 communes voisines.

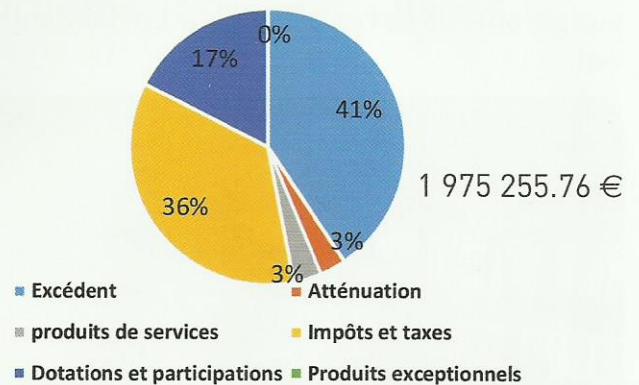


Budget prévisionnel 2018

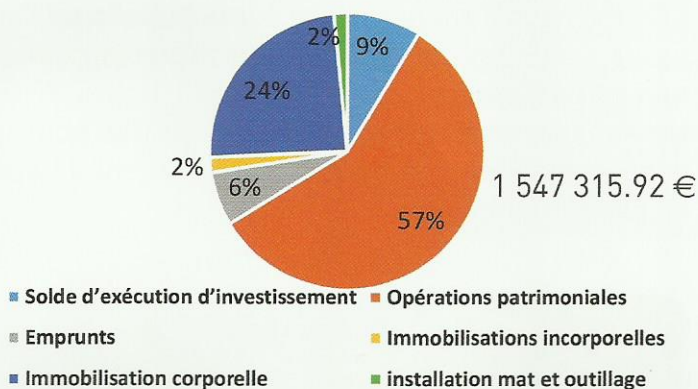
DEPENSES FONCTIONNEMENT



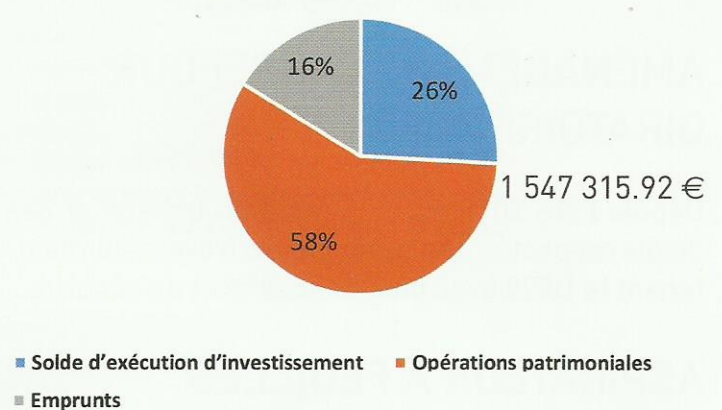
RECETTES FONCTIONNEMENT



DEPENSES INVESTISSEMENT



RECETTES INVESTISSEMENT



Qu'est-ce que le budget ? C'est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Le budget réalisé de l'année passée est habituellement disponible en avril de l'année suivante, après validation par les services de l'Etat.

Principe de l'équilibre : les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer exactement. Pour les sections de fonctionnement et d'investissement, les dépenses inscrites au budget doivent être égales aux recettes. En outre, les dépenses et les recettes prévues au budget doivent avoir été évaluées de façon sincère, les dépenses ne devant pas être sous-estimées et les recettes ne devant pas être surestimées. Il convient que toutes les dépenses présentant un caractère obligatoire et que seules les recettes présentant un caractère certain (par exemple, les subventions ayant fait l'objet d'une décision d'attribution) soient inscrites au budget.

AIRE DE JEUX (de 2 à 12 ans)

Gros succès pour cette aire de jeux, implantée près de l'école maternelle. Elle permet aux enfants et aux parents de se retrouver pour un moment convivial.



AMÉNAGEMENT CARREFOUR GIRATOIRE AVEC LA RD

Depuis l'été 2019 après 3 mois de travaux et des délais respectés, les conducteurs traversent maintenant la D820 avec plus de facilité et de sécurité.

ASPIRATEUR A FEUILLES



Pendant la période automnale, nos cantonniers perdent quotidiennement du temps à balayer et à ramasser les feuilles.

Nous avons donc acheté un aspirateur à feuilles, comme d'autres communes l'ont déjà fait.

Après délibération du conseil municipal ce matériel a été acheté à la société Costes Verts Loisirs à Montauban : Montant total 3700 € TTC

NETTOYEUR HAUTE PRESSION

La commune s'est également équipée d'un nouveau nettoyeur H.P ce qui a permis de rénover les cours de l'école, la terrasse devant la mairie, les devantes de l'église et de la salle des fêtes.

Après délibération du conseil municipal ce matériel a été acheté à la société Ayrolles pour un montant de 3132 € TTC.

AUTO LAVEUSE

En remplacement de l'auto-laveuse très ancienne et défectueuse nous avons acheté une nouvelle machine à la société Ayrolles pour la somme de 3250 € TTC.

La salle des fêtes a été repeinte par nos employés communaux.

ABRI-BUS PLATEAU

Comme nous l'avons exposé sur le bulletin de l'an passé, l'abri bus est installé « sur le plateau » chemin de La Peyrière.

Un emplacement est réservé aux voitures pour la dépose des élèves et dorénavant ils seront à l'abri en cas d'intempéries.



BOULODROME

Des travaux de rénovation ont été effectués durant cette année. De nouveaux terrains ont été réaménagés augmentant la capacité d'accueil du boulodrome.



Nouveau à Dieupentale

Au coeur de DIEUPENTALE

Naturelle & Naturo

Votre NATUROPATHE
Sylvie CREPIAT-BELOT
06 82 82 32 35 sur Rendez-Vous
En cabinet, chez vous, en visio
Naturelle & Naturo crepiatbelot@gmail.com

• Cabinet de Naturopathie

Parce que la Nature est là pour nous apporter tout ce dont nous avons besoin, parce que notre corps sait bien mieux que nous tout ce que nous sommes.

Avec intuition, passion et bienveillance, je veux partager avec vous mes connaissances pour qu'à

soit le gardien de votre bien-être et de votre âme.

• GARAGE LGMA 82

1420 rue des boulbènes - 05.63.26.00.17
garagelgma82@gmail.com
Mécanique générale
Vente de voitures d'occasion

• MOTOR'S – WorkShop Garage

1400, rue des Boulbènes - Dieupentale
Cédric Navarro - Prestations de Mécanique générale Révision, distribution, pneumatique, diagnostique - tél. : 06.30.81.70.72

MOTOR'S
WorkShop GARAGE
06.30.81.70.72
82170 DIEUPENTALE
1400 RUE DES BOULBÈNES

• Thomas terrassement

Location de pelle avec chauffeur
06 50 83 76 02
creationtt82@gmail.com

CRÉATION
LT THOMAS
TERRASSEMENT
06.50.83.76.02
creationtt82@gmail.com
Location de pelle avec chauffeur

Vie Communale

ARBRE AU CIMETIÈRE

Cet été la commune a été victime d'un incendie (manifestement volontaire) au cimetière du Bas ce qui a nécessité l'arrivée de la gendarmerie et le secours des pompiers.

Il s'agit d'un immense cyprès placé au centre du cimetière.

Nous avons dû faire appel à la société Gibert spécialisée dans la taille d'arbres de cette hauteur de plusieurs mètres.

Montant des frais pour la commune : 4500 €.



EMBELLISSEMENT DU VILLAGE :

La commune souhaite réaménager le centre du village et les artères principales par des fleurs, des plantes et des arbustes.

A l'initiative des techniciens de la mairie, deux serres ont également été installées pour la production de fleurs et de plantes.

CÉRÉMONIES DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE 2019

Comme les années précédentes, ces cérémonies ont réunies un grand nombre de Dieupentalais. Tout le monde s'est retrouvé ensuite pour le pot de l'amitié à la salle des fêtes.

FÊTES DE FIN D'ANNEE

Cette année encore nous avons réuni tous les agents de la commune pour un goûter de fin d'année à la Mairie.



APPRENTIS D'AUTEUIL

Sous l'impulsion de notre ancien maire, le conseil municipal s'était positionné rapidement et favorablement lorsque nous avons été sollicités par les apprentis d'Auteuil.

Il aura fallu près de 3 ans pour trouver le site d'implantation entraînant notamment une modification de notre PLU. Et c'est le 15 novembre 2019 qu'a été inaugurée la pose de la 1ère pierre sur laquelle va s'élever le futur collège Sainte Claire des apprentis d'Auteuil.

C'est un moment important pour Dieupentale et ses habitants, puisque nous allons accueillir un collège, certes privé, mais qui montre l'importance que prend notre commune au sein du territoire, forte de ses 1700 habitants, de sa situation géographique, idéale entre les deux métropoles Toulouse et Montauban, de sa facilité d'accès par la route et de sa gare ferroviaire.

Ouverture prévue en septembre 2020. – Une permanence est tenue tous les mercredis après-midi salle des associations entre la mairie et la poste.



APPRENTIS D'AUTEUIL

COLLÈGE SAINTE-CLAIRE

Accompagner chacun vers sa réussite

Nouveau collège des réussites à Dieupentale (82)
OUVERTURE RENTRÉE 2020

COLLÈGE SAINTE-CLAIRE

Au collège Sainte-Claire, nous offrons à chaque jeune les meilleures chances de réussir sa scolarité. Notre volonté est d'accompagner chacun des élèves vers un projet d'orientation qui correspond à ses aspirations et de l'encourager chaque jour dans cette voie.

Vie Communale

INCIVILITÉ

Jeter n'importe quoi n'importe comment peut coûter cher !

Rappel des règles de propreté et de bon fonctionnement du service ainsi que le coût de ces incivilités. Les amendes en la matière sont de 38 € pour un mauvais tri de ses poubelles ou pour avoir jeté des encombrants dans les bacs. Elle se monte à 150 € pour dépôts d'ordures hors des bacs à même la chaussée, et 1500 € si un véhicule est utilisé pour les apporter. A ces amendes, il faut ajouter des frais d'enlèvement des ordures en question, facturés au contrevenant.



**A chacun de choisir s'il veut une ville propre...
ou payer !**



Rappel :

Rentrez vos containers poubelle !

Containers poubelle sur la voie publique :

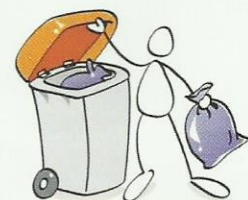
Il n'est ni esthétique, ni sympathique, ni pratique, ni hygiénique, de devoir slalomer entre les containers poubelle pour rentrer chez soi ou se déplacer dans les lotissements ...

Alors pour garder un quartier agréable et ne pas vous mettre en infraction, pensez à rentrer vos containers en dehors des jours de collecte :

De plus, vous seriez responsable en cas de dommage provoqué par vos containers s'ils stationnent inutilement sur la voie publique.

«Les déchets dans les récipients doivent être présentés la veille au soir du jour de ramassage et les récipients rentrés dès le ramassage effectué. Laisser son récipient de collecte (bacs ou caissettes) en permanence sur le domaine public entre deux passages du service de collecte est INTERDIT et peut engager la responsabilité de l'utilisateur en cas de dommage causé par celui-ci».

Si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende.



RECENSEMENT MILITAIRE

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons doivent se faire recenser à la mairie du domicile. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire).

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration (que l'on vous donnera en mairie) sur laquelle sont indiqués les informations suivantes :

- votre nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), vos prénoms, votre date et lieu de naissance, ainsi que les mêmes éléments concernant vos parents,
- votre adresse,
- votre situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Quand vous viendrez vous faire recenser, soyez munis de :

- votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- du livret de famille

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Si le jeune est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement, et pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans, ainsi que son invitation à une cérémonie de citoyenneté (si la mairie en organise).

Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement dans les délais, vous êtes en irrégularité.

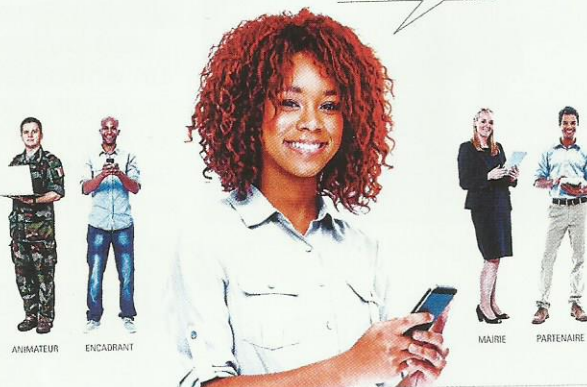
Vous serez sanctionné par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales à 18 ans,
- de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.



Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR



MINISTÈRE DES ARMES

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

A l'honneur

COMMUNIQUE DE PRESSE

Julien ALIFAT pilote moto de vitesse

Julien Alifat, 32 ans, nouvel habitant de Dieupentale, je travaille dans l'aéronautique. J'ai hérité de mon père la passion pour la compétition et plus précisément de la moto.

En 2015, je découvre le Rallye Routier, Je m'inscris pour ma première course : Le rallye du Dourdou dans l'Aveyron. Une expérience unique, sacré mélange de rencontres, d'adrénaline, de dépassement de soi et de compèt', qui m'a donné l'envie de recommencer mais en mieux !

En 2016, je m'engage pour la saison complète en championnat et termine avec ma GSR600, Champion de France Espoir.

En 2017 KTM Toulouse me propose un partenariat et je repars donc avec une nouvelle moto pour le Championnat où je fini Vice-Champion de France R3.

En 2018 nouveau challenge, je découvre la vitesse sur piste et m'engage en Championnat de France Promo400 avec une nouvelle moto la KTM RC390.

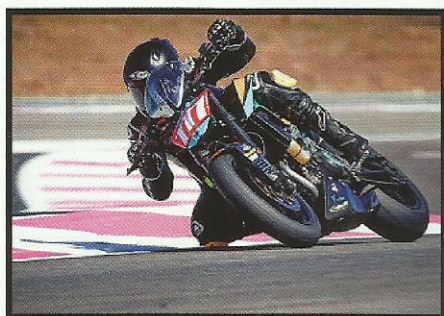
Septembre 2018, nouveau projet, Bol d'Argent sur la nouvelle 790Duke. Une course d'endurance, ouverture de la mythique course du Bol d'Or, qui se court à deux pilotes se relayant durant 3h sur la même moto.

En 2019 satisfait de la KTM 790Duke, je m'engage sur le Championnat de France WERC et à la 790Cup. De grosses cylindrées, de grandes sensations, de belles rencontres.



Mon palmarès :

- 2019 - 5^{ème} KTM & 10^{ème} RoadsterCup
- 2018 - 5^{ème} KTM & 25^{ème} Promo400
- 2017 - Vice Champion de France Rallye Routier
Catégorie R3
- 2016 - Champion de France Espoir Rallye Routier



Mes objectifs pour la saison 2020:

Top 3 de la Roadster Cup, cette année grâce à un nouveau partenaire je roulerai sur une moto plus puissante et mon coach perso m'a prévu un entraînement plus pointu pour atteindre cet objectif. Avec Cédric mon coéquipier du Bol d'Argent, nous repartons pour l'édition 2020 et notre objectif évolué aussi avec la moto et notre expérience nous souhaitons finir dans le Top 10.



L'DANSE

Deuxième année de l'Association L'DANSE

Le premier gala qui a eu lieu le 15 juin 2019 a été une réussite, tant au niveau des élèves qui ont donné un spectacle de qualité avec cœur et plaisir de nous montrer les progrès réalisés, les spectateurs sont venus en nombre et une ambiance joyeuse sur scène et dans la salle a fait que le spectacle a été superbe.

« Vivement le prochain »

Une deuxième année qui se présente bien, le nombre d'adhérents a été plus que doublé. Les cours de danse classique tous niveaux et de tous les âges, le Modern'Jazz, les cours de Body gym (Madame & Monsieur participent ensemble) gym Séniors sont une belle réussite. Un cours de jazz adultes a été mis en place cette année, il marche fort.

Le gala aura lieu en juin 2020, il sera encore plus beau que celui de 2019 grâce à vous tous, élèves et spectateurs, qui nous l'espérons viendront nombreux.

La danse est un apprentissage difficile mais tellement gratifiant pour les élèves et le professeur. Le gala de clôture de la saison sera pour les élèves et le professeur l'aboutissement de tous leurs efforts et sera, n'en doutons pas, une grande réussite pour tous.

Voici quelques photos qui vous donneront un aperçu des cours, et vous donneront peut-être envie d'y participer en vous inscrivant.

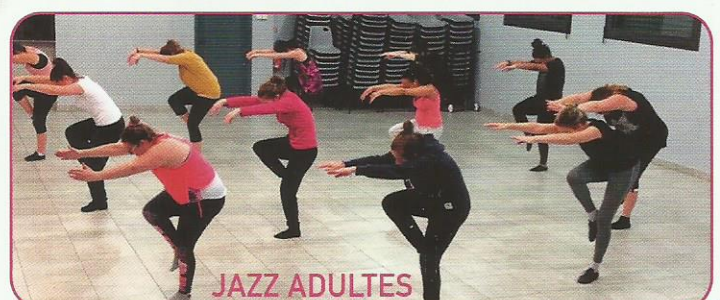
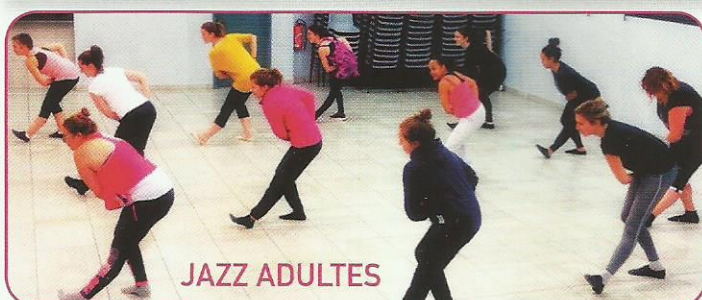
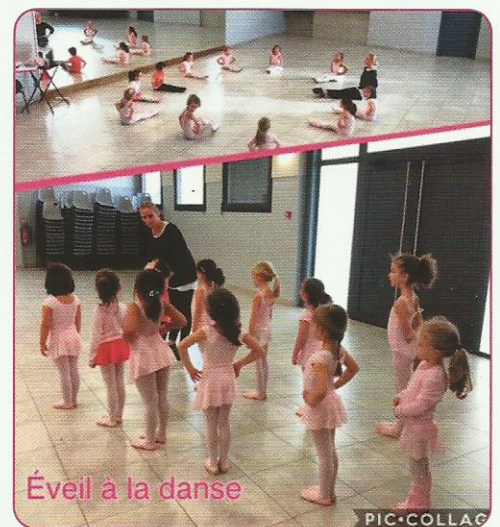
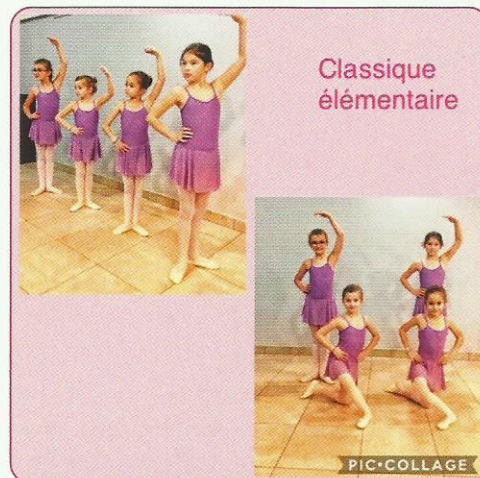
N'hésitez pas à venir faire un cours d'essai pour vous et (ou) votre enfant.

Pour nous contacter :

Ldanse82@gmail.com

Tél. 06 87 26 56 82

Vous pouvez nous suivre sur Facebook : ldanse82



LE COMITÉ DES FÊTES

Contact : Maxime Leininger 06 64 81 70 82
maximeleininger@yahoo.fr

Une belle année 2019.

Tout au long de l'année 2019, le comité des fêtes a animé notre village avec détermination et dans la bonne humeur. Notre équipe, toujours aussi motivée, a proposé des événements variés. Merci à tous nos bénévoles.

Le loto du 13 avril s'est déroulé dans une salle des fêtes bien remplie.

Le vendredi 14 juin au stade, la fête des lampions a réuni plus de 200 personnes. Les enfants ont profité des diverses animations proposées. Merci aux majorettes Dieupentalaises pour leur participation. La retraite aux lampions a précédé le traditionnel feu géant suivi d'un feu d'artifice. La soirée s'est terminée en musique dans une bonne ambiance avec notre fidèle D J Bernard.

Les 28, 29 et 30 juin, la fête du village a été une belle réussite.

Le vendredi soir au stade, un public venu nombreux a assisté à un magnifique feu d'artifice. Sur la place de la mairie, les majorettes Gaga Girls ont assuré une démonstration bâton de feu. La disco mobile LA BETA OMEGA 3, a ensuite animé la soirée.

Le samedi soir, un repas cabaret « LATINO »

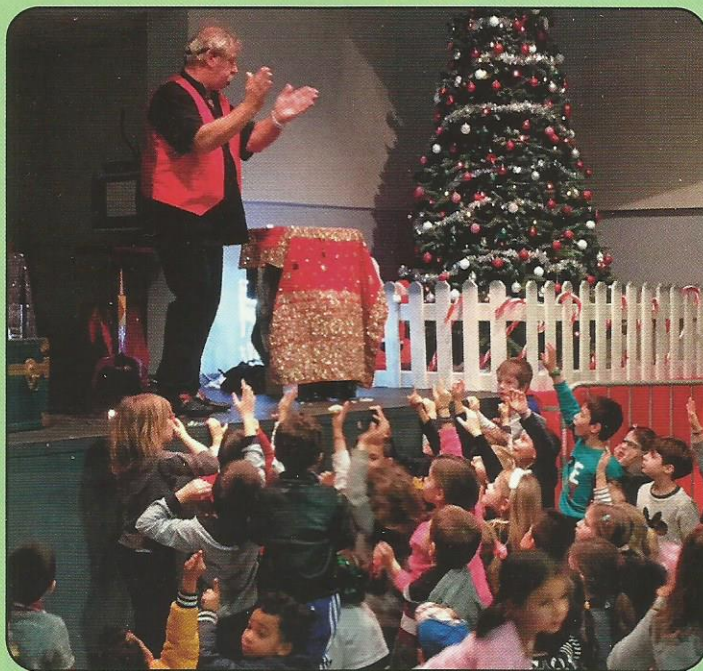
animé par l'orchestre ESPERANZA a réuni 270 personnes. La soirée s'est prolongée tard dans la nuit dans une bonne ambiance.



Le dimanche à 14h30, dans le parc de la mairie, s'est déroulé un concours de pétanque amical en doublette qui a réuni plus de cinquante équipes. Un apéritif tapas ainsi qu'une nouvelle démonstration des majorettes Gaga Girls devant un nombreux public ont clôturé cette belle après-midi. La soirée a été animée par l'orchestre LES FRANGINS.

Le vendredi 22 novembre, la soirée châtaigne et vin nouveau animée par la chanteuse MAM'ZELLE a connu un franc succès dans une ambiance familiale et chaleureuse.

Pour terminer l'année, le traditionnel Noël des enfants s'est déroulé le vendredi 20 décembre dans la salle des fêtes. Le grand magicien FAZAN a donné aux enfants du rêve, de la joie et de l'émerveillement. Bien sûr le Père Noël est venu distribuer des ballotins pour clôturer cette manifestation. Merci à la mairie pour son soutien et à l'association LA MARELLE pour l'organisation de cette belle fête.



Cela fait 10 années que notre fidèle équipe participe à l'animation du village. Comme annoncé lors de la soirée châtaigne et vin nouveau nous met-

tons un terme à cette aventure. Nous espérons qu'une nouvelle équipe prendra le relai pour 2020.

Le Comité des Fêtes remercie vivement tous les participants à nos diverses animations, nos commerçants pour leur soutien financier, les enfants pour leur fidélité et leur joie de vivre, les associations qui ont participé avec nous à l'organisation des diverses fêtes, aux bonnes volontés qui nous ont donné un coup de main pour les lotos, à la mairie pour son soutien financier, humain et matériel, à toutes celles et ceux qui, ne serait-ce qu'une fois, nous ont apporté leur encouragement, leur soutien, leur bonne humeur et leur joie de participer.

CLAP de FIN du COMITE DES FETES le 23 novembre 2019 :

C'est après quelques morceaux de musique de Mam'zelle qui a animée le spectacle de la soirée châtaignes à la salle des fêtes, que le comité des fêtes en place depuis plus de 10 ans a annoncé qu'il cessait leurs activités.

On ne peut que les féliciter et les remercier pour toutes les manifestations qu'ils ont organisées : La fête locale du village, le Noël des enfants, la fête des lampions, la soirée de la châtaigne,... Un nouveau bureau s'est constitué à l'issue de l'Assemblée Générale dont le président est M. Maxime Leininger.



LES SENIORS DIEUPENTALAIS

En 2020, changement au sein du bureau de l'Association.

Notre Présidente actuelle, Mme Ghislaine FELIPE, se retire après 20 ans de présidence au sein de l'association, et, M. Jean ERNST assurera la présidence par intérim jusqu'en 2021, date de fin du mandat du Conseil d'Administration actuel.

En 2019, notre club comptait plus de 60 adhérents dont 25 Dieupentalais.

Nous rappelons que le club est ouvert à toutes et tous et quel que soit votre âge. Vous y trouverez des activités et de la convivialité.

Pour 2020, nous proposons à nos adhérents :

- Les traditionnelles rencontres mensuelles ;
- Les incontournables repas entre adhérents ;
- Deux fois par mois, de la marche le long du canal ;
- Un voyage de 6 jours / 5 nuits en septembre : Calpe, province d'Alicante en Espagne ;
- Plusieurs sorties à la journée ;
- Des sorties culturelles avec concert et théâtre.

Contact :

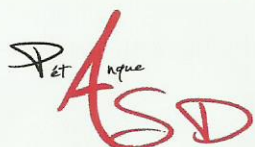
Jean ERNST - 06 52 04 07 05

ernst.seniorsdieupentalais@gmail.com



Associations

ASD Pétanque



L'ASDP se porte bien,
2019 un bon cru !



Cette saison 2019 aura été très riche en événements sur notre boulodrome.

Nos «12 heures de pétanque», notre challenge jeu provençal «Les 3 pas de l'ASDP» et les célèbres «3 jours de l'ASDP» sont maintenant des dates incontournables du calendrier bouliste.

Les représentants dieupentalais ont aussi brillé sur les terrains du département mais aussi de la région dans les concours du week-end mais aussi dans les compétitions de club, toujours dans un état d'esprit de convivialité et de respect irréprochable.

Les nombreuses compétitions départementales organisées sur notre site seront aussi la preuve de la confiance que nous porte le Comité Départemental et surtout seront une reconnaissance de notre capacité à organiser ce genre de rendez-vous !

ASDP Séniors :

Bien qu'éliminés dès le 1er tour de la coupe de France, notre équipe fanion a su rebondir en championnat départemental 2ème Division pour se classer 3ème dans une poule annoncée très difficile.

De leur côté, ASDP2 et 3 combattaient en championnat 5ème Division avec pour objectif l'accession au niveau supérieur pour 2020. Notre équipe

3 rate le coche de peu avec une seule défaite synonyme de 2ème place au classement général. Pour l'équipe 2, ce sera la saison parfaite, en finissant invaincus de la phase de poule. Leur victoire en 1/8 de finale leur donnant le droit d'évoluer au niveau supérieur la saison prochaine !

L'aventure s'arrêtera en 1/2 finale mais la convivialité et l'esprit d'équipe du groupe l'emportera sur la déception de ne pouvoir disputer le titre départemental.

ASDP la pétanque au féminin :

Cette saison, 2 équipes féminines représentaient notre club dans les championnats 3ème et 4ème Division.

En plein apprentissage, puisque composée pour la plupart de joueuses novices, l'équipe 2 ne se contentera pas de faire de la figuration et terminera 3ème de son groupe, aux portes d'une qualification inespérée. De son côté, l'équipe 1 confirmait les très bons résultats des années précédentes en terminant 1ère invaincue de son groupe donnant accès aux 1/2 finales et à la division supérieure pour 2020. Les filles échoueront en finale de leur championnat pour la 2ème année consécutive !

ASDP vétérans :

Cette année encore, 2 équipes défendaient nos couleurs dans les championnats réservés aux plus de 60 ans. Alors que l'équipe 2 manquait de peu la qualification pour les phases finales, nos sociétaires de l'équipe 1 échouaient une nouvelle fois en 1/4 de finale après une saison régulière parfaite.

ASDP s'est essayé au Jeu provençal :

De nombreux adeptes de la longue distance ayant rejoint le club lors du mercato hivernal, une équipe sera engagée en championnat 2ème Division. Pour une première, ce sera une réussite avec une 3ème place encourageante au classement général.

Félicitations à tous, bénévoles, dirigeants et joueurs pour leur engagement et un grand merci aussi à tous nos partenaires, sponsors et muni-

cipalité, pour leur aide indispensable à la bonne santé de notre club !

Rendez-vous pris pour 2020, pour que l'aventure soit au moins aussi belle qu'en 2019.

L'expérience pétanque en «Rouge et Noir» vous intéresse, vous pouvez nous rejoindre en prenant contact avec les membres dirigeants et vous pouvez suivre la vie du club sur notre page Facebook

Contact

Facebook : www.facebook.com/ASD-Pétanque
Sébastien «Diego» Dominguez - 06.30.38.88.98
Michel Rieutord - 06.76.70.15.41
Co-Présidents de l'ASDP

Association de peinture ADDP



C'est avec grand plaisir et motivation que nous avons repris nos cours de peinture. Notre association s'est agrandie et se porte bien. Nous travaillons dans une ambiance agréable, dans un local bien éclairé, sous les conseils innovants de notre professeur.

Nous avons accueilli 3 nouveaux membres. Nous espérons qu'ils se plairont et s'intégreront bien dans notre groupe.

Cette année nous apporterons une attention toute particulière à notre exposition :

l'ADDP célèbrera son 20ème anniversaire !

De nouvelles et belles toiles parfois surprenantes sont au programme de nos réalisations et exposées au mois de juin.

Nous vous espérons nombreux pour partager ce moment amical. Nous participons également au Téléthon en proposant des cartes postales peintes par les adhérents et proposées dans les commerces du village.

La somme récoltée est entièrement reversée à l'AFM.

«La peinture est une poésie qui se voit au lieu de se sentir et la poésie est une peinture qui se sent au lieu de se voir.»

Irène Treil présidente.

GAGAGIRLS

Encore une année riche en émotions, en bonheur et partage pour les GAGAGIRLS !

Tout d'abord depuis deux ans déjà notre section Pompom girls encourage le « Montauban football », et nous sommes leurs « Pompom girls » officielle. Nous portons d'ailleurs leurs couleurs. Depuis septembre nous sommes également les « Pompom girls » officielles du « Montauban basket club »!

En 2018 nous avons remporté pour la deuxième fois le bâton de cristal, unique compétition hors fédération de la région, nous avons donc dû organiser cet événement en juin 2019 mais n'ayant pas de gymnase sur Dieupentale nous avons pris la décision de le faire à la base de loisirs de Saint Sardos.

Cette année nous démarrons la saison avec une cinquantaine de majorettes et avons bien l'intention de faire faire une tenue aux couleurs de notre village avant de fêter nos 10 ans!

Autre projet également : le grand vide grenier du 14 juillet avec expo vintage et pin-up !

Contact :

Mme Bonnefoi Julie présidente des Gagagirls
au 06.26.13.14.19

Facebook : les gagagirls de dieupentale



Associations

YAKA JOUER Ados

L'ALSH Ados de Yaka Jouer est itinérant, il a pour particularité de rassembler les jeunes sur les communes adhérentes à la structure. Les communes adhérentes sont Varennes, Villebrumier et Dieupentale. Les jeunes se retrouvent sur le temps périscolaire, les vacances et des temps de travail sur des projets.

Les jeunes se rassemblent afin de construire des projets communs, vivre des temps de loisirs... Afin de faire vivre l'itinérance les jeunes se retrouvent sur les différents sites à des moments définis dans la semaine. Pour faciliter l'itinérance un transport en minibus gratuit est mis en place. Le jeune est récupéré à son domicile et ensuite amené au point de rassemblement.

Les jeunes de l'ALSH ADOS itinérant de Yaka Jouer sont toujours très actifs sur la commune de Dieupentale. En effet ils s'impliquent pleinement dans la vie de leur territoire. Sur cette année 2019 ils ont pu réaliser des actions à destinations des familles.

Ils ont organisé une soirée autour du jeu de société en partenariat avec l'ALAE de Dieupentale afin de créer du lien. Ils ont également tenu le stand de restauration lors de la fête de Noël de l'ALAE.

Les fonds récoltés par les jeunes leur permettent de financer leurs projets de vacances. Il faut savoir que les jeunes tout au long de l'année multiplient les actions d'autofinancement afin d'organiser le séjour de leurs rêves.

De plus ils réalisent en intégralité les démarches administratives afin de monter celui-ci.

Cette année les ados ont pu grâce à leur implication partir en Espagne. Direction Barcelone et Salou. Un voyage riche culturellement et humainement. Certains ont aussi pu s'aventurer dans la forêt de Tépacap pour être au cœur de la nature. Et les plus sportifs ont relevé le challenge d'effectuer le long de la voie verte : Dieupentale, Narbonne à Vélo. Un défi relevé haut la main.

Les jeunes vivent pleinement l'aventure ados sur les temps de vacances car nous les accueillons toute la journée du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Des vacances construites avec eux. Ils peuvent faire parvenir en amont leurs propositions et contribuer tout au long du séjour à sa construction.

Les ados sont également présents le mercredi après-midi et le vendredi soir sur la commune où ils peuvent partager des moments de détente, des temps d'animation, mais aussi réaliser les projets dont ils rêvent.

Je vous rappelle que la structure jeunesse est ouverte toute l'année le mercredi, vendredi soir, et le samedi (hors vacances scolaires), mais aussi pendant les vacances pour les 11/17 ans (hors vacances de Noël et au mois d'août).

Comme dit précédemment pour faciliter la venue des jeunes un transport gratuit est mis en place afin de les rassembler.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements à l'adresse suivante : alshados82gmail.com ou 06 74 85 31 99.



Association Yaka Jouer

1 pl. de la mairie, 82370 VILLEBRUMIER

SCION DIEUPENTALAIS

Contact :

Président : Pascal Gallardo 06 37 22 64 40

Nous comptabilisons cette année 275 pêcheurs,

En début année, nous avons eu le plaisir de fêter les 95 printemps de Suzanne LAFFORGUE, Nous lui avons offert pour cette occasion un siège pliant de pêche pour son confort et un parapluie pour l'abriter des intempéries, Bravo à vous Suzanne pour votre dynamisme et votre assiduité au bord du lac,



Nous déplorons le décès dans sa 69ème année de Maurice Gardes au mois de novembre 2019, Toutes nos condoléances à sa famille,

Je remercie tous les bénévoles du SCION Dieupentais de leurs travaux et leur dévouement, et encourage d'autres personnes à ne pas hésiter à les rejoindre pour que l'étang reste propre,



ASSEMBLEE GENERALE

Salle des Fêtes de DIEUPENTALE

Samedi 21 Décembre 2019
à 10h 00

Ordre du jour :

- > Compte rendu moral et financier
- > Questions diverses



AMIS PECHEURS

Comme vous le savez, les cartes de pêche sont en vente uniquement sur internet. Nous organisons des permanences de vente de cartes au Lac de Monlebrel et à la Salle des Fêtes.
Règlement par chèques.
Le jour de l'assemblée ou à tout autre moment, le Scion Dieupentais se tient à votre disposition pour vous renseigner.

Vente des Cartes de pêche :

Carte d'identité ou ancienne carte de pêche obligatoire

Vente de Carte de pêche :

> à la Salle des Fêtes de DIEUPENTALE :

le : 21 Décembre 2019 (de 9h à 12h)
le : 1^{er} Février 2020 (de 14h à 17h)
le : 29 Février 2020 (de 14h à 17h)

> et aussi au lac :

le : 11 et 25 Janvier 2020,
le : 08 et 22 Février,
le : 07 et 14 Mars et le 11 Avril (selon disponibilité)

REGLEMENT GENERAL du Lac de Monlebrel

- > Feu de bois interdit sur le lac et ses alentours.
- > Pêche interdite tous les Vendredi du 1^{er} Janvier au 31 Avril
- > Appâts interdits le Samedi jour du lâcher
- > Pêche NO-KILL : Remise à l'eau obligatoire du Black-Bass

LOTO DE LA PECHE

Salle des Fêtes de DIEUPENTALE à 21H00

- Samedi 1^{er} Février 2020
- Samedi 29 Février
- Samedi 12 Décembre

LACHER DE TRUITES

le : 11 Janvier 2020 et le 25 Janvier
le : 08 Février et le 22 Février
le : 07 Mars et le 14 Mars



Casse-croûte à chaque lâcher : 4 Euros
Repas le midi : 8 Euros (sur inscription)

CONCOURS LOCAL (réservé uniquement au SCION DIEUPENTALAIS)
le matin à partir de 8h30 casse-croûte suivi du concours local de pêche de 9H à 12H.
(possibilité Concours de pêche par Equipe : 2 personnes)

Tarifs : Adulte : 10 Euros
Enfant : 7 Euros

le : 28 Mars 2020 Lâcher grosses truites 70 Kgs + 40 Kgs Saumons

le : 11 Avril, Lâcher de 100 kgs de truites
suivi d'un Repas à 12H30 : 12 Euros sur inscription
concours de pétanque gratuit après le repas.

CONCOURS LOCAL et LIMITROPHE (ouvert à tous)

le : Dimanche 10 Mai 2020 de 15H à 18H
inscription à partir de 13H (quiver-tip et feeder Interdit)

Je souhaite une bonne année de pêche à tous

Associations

LA MARELLE

LA MARELLE est l'Association de Parents d'Élèves de l'École de Dieupentale, qui, pour l'année 2019-2020, est animée par 17 Bénévoles dont 6 membres élus.

L'Association a pour but d'organiser des événements et des activités pour les enfants afin de récolter des fonds qui sont intégralement reversés à la Coopérative Scolaire. Les bénéfices servent à faire des achats spécifiques en fonction des besoins de l'équipe enseignante, mais aussi, à financer une partie des sorties scolaires organisées tout au long de l'année.

Nous sommes une équipe de bénévoles motivées, dynamiques, mais surtout très actives pour que les enfants puissent profiter de bons et agréables moments.

- Le 16 Octobre, nous avons offert le goûter aux enfants après les efforts qu'ils ont pu fournir lors du Cross de l'École.

- Le 17 Décembre : Marché de Noël où de belles confectios ont été fabriquées par vos bambins ainsi que des pâtisseries réalisées par les parents. Le bon moment pour offrir un joli cadeau à la famille ou aux amis !!

- Le 20 Décembre en matinée : LA MARELLE a offert le Goûter de Noël aux enfants à l'école et le Père-Noël est venu leur rendre visite.

En soirée le Spectacle de Noël, organisé par le comité des fêtes, avec la présence du Père-Noël et ses gourmandises !!

Nous collaborons avec la mairie et le comité des fêtes pour le bon déroulement du spectacle de Noël.

Venir nombreux, c'est l'occasion de passer un moment chaleureux en famille...

Au programme pour 2020 :

- Le 8 Mars : le Loto (à la salle des fêtes)
- Le 29 Mars : Initiation aux gestes de premiers secours (à la salle des fêtes)
- Le 13 Mai : le Carnaval avec la participation des Gaga Girls
- Le 19 Juin : la Kermesse (dans l'école)

Nous vous rappelons que les fonds récoltés seront reversés à l'école et profiteront aux enfants! VENEZ NOMBREUX A CES FESTIVITES, NOUS VOUS Y ATTENDONS !!!!!

N'hésitez pas à nous rejoindre. Qu'elle soit ponctuelle ou durable, votre aide est la bienvenue! « Plus on est de fous, plus on rit ! »

Contact

Présidente : BROT Perrine : 06.18.29.26.52

Secrétaire:VANDEPOORTE Lætitia:07.68.33.52.24

MAIL: asso.lamarelle@yahoo.fr

3 Rue Cap Del Barry
82170 DIEUPENTALE



Et aussi :

- Le BUDO - 06 02 24 69 86
- La Chasse ACCA - 05 63 02 60 51
- West Coast - 06 98 90 15 82

Locations en mairie

Benne

La commune peut mettre à votre disposition une benne pour vos déchets verts contre un paiement de 20 €.

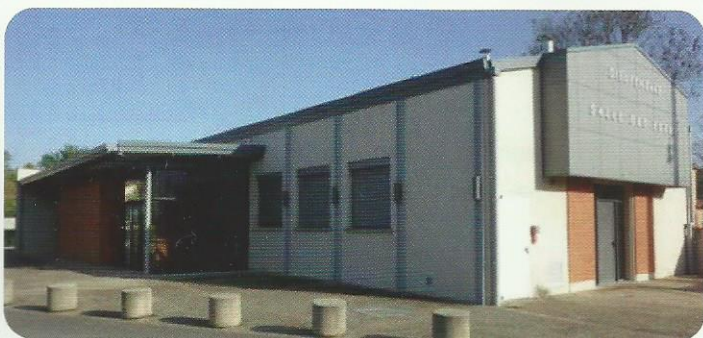
La benne est déposée à votre domicile le vendredi entre 16H et 17H, elle est récupérée le lundi matin entre 9h et 10h.



Tables et chaises

- les tables et chaises sont prêtées gratuitement aux habitants de la commune
 - pour un prêt supérieur à 3 tables et 10 chaises, une caution de 100 € est réclamée
 - pour toute livraison à domicile, une prestation de 20 € est demandée
 - l'ensemble du matériel sera vérifié au départ le vendredi après-midi et au retour le lundi
 - en cas de casse ou de restitution incomplète, la mairie récupérera 20 € par table et 10 € par chaise
 - la demande de prêt doit obligatoirement être remplie avant la mise à disposition du matériel
- Salle des fêtes

Salle des fêtes



Tarifs salle des fêtes :

- location association de la commune

Journée ou soirée : -

Week-end : -

Caution : 350 € pour l'année

- location habitant de la commune

Journée ou soirée : 150 € (+100 € chauffage)

Week-end : 250 € (+100 € chauffage)

Caution : 350 €

- Pour une vente au déballage

Journée ou soirée : 450 € le journée

..... (+100 € chauffage)

Week-end : 600 € (+100 € chauffage)

Caution : 350 €

- Pour un week-end, la location part du samedi 9h au lundi entre 9h et 10h journées supplémentaire + 100 € (+50 € chauffage)
- Pour la journée ou la soirée en semaine, la location part du matin 10h au lendemain 10h
- La salle doit être rendu propre.
- Un état des lieux est dressé à chaque remise des clés.
- La caution doit être versée en mairie 3 semaines avant la manifestation.
- Période de chauffage : d'octobre à mars inclus
- La signature de la convention d'utilisation de la salle des fêtes est obligatoire pour toute location.

RANDONNEES PEDESTRES

Nous vous rappellerons que les randonnées pédestres sont autorisées sur les chemins communaux. Cependant nous vous invitons à vous renseigner afin de ne pas emprunter les chemins privés.



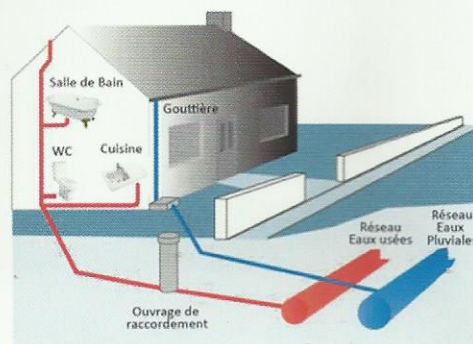
INFORMATIONS

Raccordement des eaux usées

Le SMAG réalise en entretien les réseaux d'assainissement collectif des communes de Bessens, Canals, Dieupentale, Grisolles, Monbéqui, Pompignan, Saint Rustice et Verdun-sur-Garonne.

INSTRUCTIONS POUR LE RACCORDEMENT

- ⇒ Les eaux pluviales ne doivent pas être rejetées dans le réseau d'assainissement d'eaux usées.
- ⇒ Aucun des travaux sur le réseau et sur la boîte de branchement ne doivent être réalisés par le propriétaire. Seul un emplacement est prévu sur la boîte pour le raccordement de la canalisation privée.
- ⇒ Munir d'un siphon tous les appareils raccordés aux canalisations.
- ⇒ Equiper toutes les canalisations de joints étanches.
- ⇒ Les anciens ouvrages d'assainissement individuels doivent être vidés, comblés ou démolis.
- ⇒ Si des installations sanitaires sont situées en contre-bas de la chaussée, elles doivent être protégées contre le reflux en provenance du réseau public.



ETAPES DU RACCORDEMENT AU RESEAU

1 - Demande

Le propriétaire réalise la demande de branchement au réseau d'assainissement collectif auprès du gestionnaire du réseau (Véolia).

2 - Création du branchement

Le service instruit la demande et soumet un devis pour la création du branchement. Après acceptation par le propriétaire, le regard de branchement est posé en limite de propriété.

3 - Raccordement

Les eaux usées sont raccordées sur le regard de branchement en attente. Le propriétaire retourne le formulaire de demande de contrôle (adresse mentionnée au verso).

4 - Contrôle

Un agent vient contrôler le raccordement en présence du propriétaire ou de son mandataire. Le compte-rendu accompagné d'un certificat de conformité est envoyé.

5 - Paiement

Le propriétaire reçoit un avis des sommes à payer correspondant à la PFAC.



Syndicat Mixte Assainissement Garonne

INFORMATIONS

Raccordement des eaux usées

QU'EST-CE QUE LA PFAC ?

La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif a été créée par l'article L1331-7 du Code de la Santé publique.

Elle s'applique dans le cadre d'une construction neuve, d'une extension ou d'un réaménagement produisant des eaux usées supplémentaires. Elle permet de contribuer au maintien et au renouvellement du réseau public et des ouvrages visant à assurer la collecte et le traitement des eaux usées en station d'épuration.

Le propriétaire est redevable de la PFAC dès lors que la construction est raccordée sur le regard de branchement.

Tarifs PFAC	Catégories
2 100 €	Maison individuelle neuve (dont changement de destination)
1 400 €	Maison individuelle existante (dont extension de réseau, aménagement d'un logement)
⇒ 300 €	⇒ Extension d'une habitation existante
4 000 à 8 000 €	Logements collectifs (ensemble d'habitations)
3 100 €	Autres constructions (entreprise, commerce...)
⇒ 500 €	⇒ Extension d'une autre construction
Tarif du contrôle de branchement	
70 €	Par logement : dans le cadre d'une vente ou suite à un dysfonctionnement du réseau
0 €	Par logement : dans le cadre d'une construction neuve ou d'une extension de réseau

CONTRÔLE DE BRANCHEMENT

Les contrôles de branchement ne sont facturés que dans les cas suivants :

- lors de la vente d'une habitation,
- lors de problèmes de fonctionnement du réseau.

Après chaque construction neuve, extension, réaménagement d'un bâtiment ou lors d'extension du réseau, ces contrôles sont réalisés gratuitement.

Ne pas jeter dans le réseau



Produits
toxiques



Lingettes



Huiles de
vidange



Médicaments

CONTACT

SMAG
291 Rue des Peupliers
82170 GRISOLLES

Tél : 05 63 65 90 26 / 06 41 53 25 08
E-mail : elodiebotti.eau@gmail.com

Infos pratiques

REZO POUCE



REZO POUCE est le premier réseau d'autostop organisé en France.

Ce n'est pas un réseau de covoiturage anticipé mais spontané ou il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. Récemment, sept panneaux «Rézo Pouce» ont été installés dans Dieupentale par les employés communaux.

Ils permettent d'identifier des arrêts sur lesquels des personnes sans véhicule peuvent être prises en covoiturage dans le cadre du réseau « Rézo Pouce » : les utilisateurs de ce réseau organisé par les collectivités locales, sont inscrits soit en mairie, soit directement par le site internet (<http://www.rezopouce.fr/midi-pyrenees/82048/dieupentale/>).

Le site de Rezo Pouce est également accessible via le site internet de la commune de Dieupentale (rubrique cadre de vie / transports).



SACPA



**GROUPE SACPA
CHENIL SERVICE**

Depuis le 08 juillet 2015, la commune a signé un contrat de prestation de service avec la société SACPA pour la capture, le ramassage d'animaux errants ou morts sur la voie publique, la gestion de recherche des propriétaires et le cas échéant, l'accompagnement de l'animal en refuge. Cette association est reconnue comme menant une mission de services publics. Le coût de la prestation SACPA pour la commune s'élève 1585€ HT/an.

Adresse :

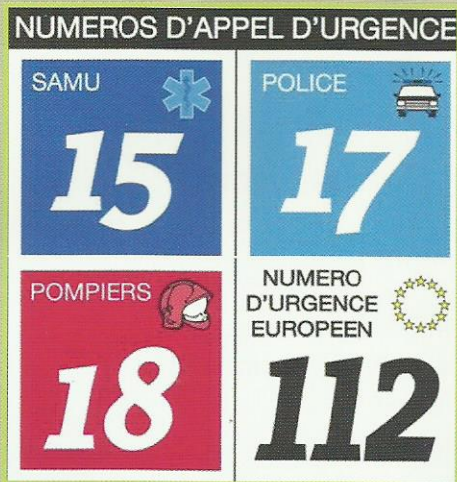
Centre animalier
2417 route d'Empeaux
31470 Bonrepos sur Aussonnelle
Tél : 05 34 46 56 01

Tarifs TTC appliqués pour la récupération des animaux :

Forfait fourrière :	87,50 €
Identification puce électronique :	67,50 €
Forfait par visite vétérinaire :	80,50 €
Vaccin rage + passeport :	42,50 €



NUMÉROS UTILES



- **Cantine scolaire :**
Annick LANOE : Tel : 06.67.70.06.04
- **Déchèterie Dieupentale :**
Lundi : 14h-18h
Mardi au samedi : 10h-12h et 14h-18h
350 chemin Fraysse - Tel : 05.63.64.49.80



- **CENTRE ANTI-POISON :**
(Toulouse PURPAN)
05 61 77 74 47

- **Medecin de garde :** 39 66

- **Pharmacie de garde :** 32 37

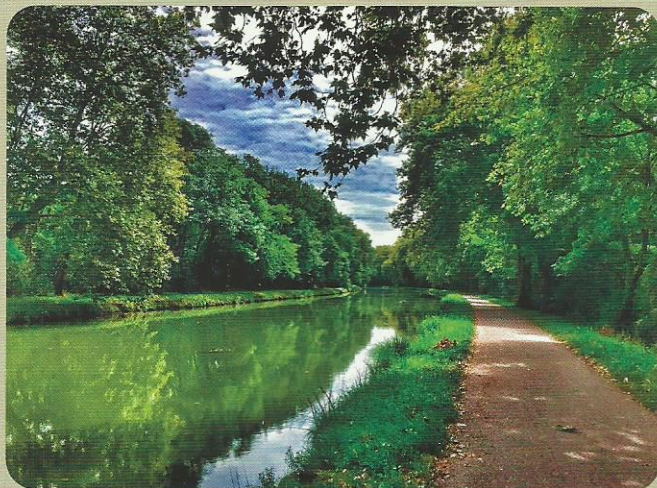
- **Centre des finances publiques :**
236 avenue de Toulouse
82600 Verdun/Garonne
tél:0563025058

- **Préfecture Tarn et Garonne :**
2 allée de l'Empereur 82000 Montauban
Tel : 05.63.22.82.00

- **EDF Dépannage :**
Tel : 0 972 675 082

- **GDF Suez Dépannage :**
Tel : 0 800 473 333

- **Veolia :**
Tel : 0 811 902 903



- **Mairie de Dieupentale :**

Espace Auguste Puis

Ouverture les :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Contact :

Tel : 05.63.02.50.00 - Fax : 05.63.02.87.65

Mail : mairie-dieupentale@info82.fr

Site : www.dieupentale.fr

- **Agence Postale :** Tel : 05.63.68.78.41

L'agence postale est ouverte :

Mardi de 14h30 à 18h30

Jeudi - vendredi de 15h30 à 18h30

Mercredi et samedi matin de 9 h à 12 h

- **Médiathèque Intercommunale :**

7 rue de la Mairie - Tel : 05.63.64.19.62

mardi 14h-17h ; mercredi 14h-17h ;

jeudi 8h- 12h45 (seulement pendant les vacances scolaires) et samedi 9h15-12h

« Dieupentale d'hier a aujourd'hui »

Site internet traitant de l'histoire et de l'activité à Dieupentale, riche en photos et documents historiques. www.dieupentale.com

- **ALAE - ALSH (Yaka Jouer) :**

3 rue Cap del Barry

Directrice : Marine CASTAING

Tel : 05.63.02.83.18 / 05.63.68.84.15

- **Groupe Scolaire :**

3 rue Cap del Barry - Tel : 05.63.64.34.70

Directeur : Frédéric BONNEFOUS

Infos pratiques

Liste des commerces et artisans

• ATELIER DE COIFFURE - MARGAUX

Route de Toulouse
05 63 26 00 26

• AB SERVICE

Jean-Charles THELLIER
Placoplatre, neuf et rénovation, peinture
06 29 66 20 99

• ARTUS EXPERTISE - Expertise comptable

4 route de Bordeaux - 05 62 10 72 51

• BAR TABAC « LE DIEUP' »

13 Avenue du Général Larroque - 05 63 02 75 06

• BOULANGERIE PATISSERIE CADARS

7 Route de Bordeaux - 05 63 02 52 18

• BRASSERIE D'ÉMILIE

15 rue du Général Larroque - 05.63.91.50.29

• CABINET DE NATUROPATHIE ET RÉFLEXOLOGIE

Parce que la Nature est là pour nous apporter tout ce dont nous avons besoin.
06 82 82 32 35 - sur rendez-vous
Facebook Naturelle & Nature

• CABINET D'INFIRMIERS ET OSTÉOPATHIE

Route de Toulouse - 05 63 64 47 46

• CAPIM

Pièces détachées auto
2 B Route de Toulouse - 05 63 02 76 01

• COMMERCE EN GROS

Y. MARROU - 40 Avenue du Gal Larroque

• CUISINES SANCHEZ

Création d'intérieur
20 rue Cap del Barry - 05 63 31 40 49

• « DISCO MOBILE » L. MARROU

40 Bis Avenue du Gal Larroque

• DOMAINE DU PARC

Vins, jus de fruits - S.LACAZE, viticulteur
165 Ch. de Margastau - 06 16 08 08 55

• ENTREPRISE DFR

Vente de fruits et légumes
1400 Rue des Boulbènes

• E.VALADIE

Vente de fruits et légumes, arboriculteur
25 Route de Toulouse - 06 30 95 12 71

• ENTREPRISE EURALIS

40 Route de Montauban

• ENTREPRISE FLTE, Frédéric LOPEZ

Réseau Télécom, Fibre optique, Informatique, Téléphonie, Standard IP, flte@orange.fr, 5 rue des Boulbènes - 06.42.64.28.28

• ENTREPRISE DE MACONNERIE et CARRELAGE Nicolas CUQUEL

40 bis Av. du Gal Larroque

• ENTREPRISE MIEULET

Décoration, aménagement
2500 Route de Montauban - 06 76 85 34 60

• EURL GALLARDO Pascal

Maçonnerie générale
2, impasse de la Mothe - 06 37 22 64 40

• ENTREPRISE Thierry OULIE

Maçonnerie générale, ravalement à l'ancienne
05 63 64 38 34

• GARAGE LGMA 82

Route de Toulouse - 05.63.26.00.17
Mécanique générale Vente de voitures d'occasion

• GILLIS AERO

33, route de Toulouse
05 63 27 26 60

• GRAPHISTE FREELANCE

Eloïse BERGERON,
24 rte de Bordeaux - 06 86 77 54 18

• LABORATOIRE SANOBIO

285 Chemin des Labadous

• LAVERIE AUTOMATIQUE

Route de Toulouse - 06 13 86 96 87

• LOCATION DE MEUBLES

(semaine/mois) - 17 Route de Toulouse
www.perruquines.fr - 05 63 64 44 80

• MARC MARANGONI MWCOM

Infographiste, webmaster (Mise en page de brochures, magazines etc..., création de sites internet)
1, impasse des Cerisiers
Email : contact@mwcom.fr - site : mwcom.fr

• MOTOR'S – WorkShop Garage

1400, rue des Boulbènes - Cédric Navarro
Prestations de Mécanique générale
Révision, distribution, pneumatique, diagnostique 06.30.81.70.72

• PIETRA DESIGN - M.CHAMOUN

Marbre de décoration
355 ch. de la Valette – 05 63 63 70 56

• PIZZERIA PINOCCHIO

13bis rue du Général Larroque

• RESIDENCE MARGASTAU

Location jour/semaine/mois –
310 chemin Margastau – 05 63 30 25 40

• RESTAURANT L'OGUSTE

12 allée du canal - 05 63 24 01 12

• SRE 2B – Marcel BEGUE

34 Avenue du Gal Larroque – 05 63 27 67 12

• TRAITEUR ASIATIQUE

6 Route de Toulouse – 05 63 27 64 15

• TRANSPORT LEVEQUE

1885 Route de Montauban – 05 63 02 44 00

• VIRGINIE - Atelier de couture

Couturière, retouches, ameublement...
Route de Toulouse – 06 84 74 32 79

• VRECH Robert

Artisan menuisier – 06 73 23 76 05

ASSISTANTES MATERNELLES

• Alayrac Karine 4 hameau du canal
05.63.27.73.97 - 06.76.71.82.16

• Bergo Aurelie Résidence le clos des pommiers
25 route de Toulouse
05.63.64.69.11 - 06.79.70.14.94

• Burghardt Nathalie 7 lotissement
des boulbenes - 05.63.02.66.18 - 06.31.53.09.33

• Carles Beatrice 55 chemin de la fraysse
05.63.64.39.91 - 06.70.43.07.34

• Chabbert Elisabeth 10 chemin de teneria
06.14.88.50.99

• Cormerais Laurence 12 chemin de teneria
05.63.26.48.95

• De Campos Marta
résidence le clos des pommiers - 25 route de toulouse
06.11.62.90.65 - 05.81.98.70.22

• De Sousa Paula Maria - 1170 route de montauban
06.20.48.13.54 - 05.63.65.72.38

• Dours Karine 47 rue du gal larroque
07.77.72.79.07

• Macedo Marylene 1295 rue des boulbenes
06.13.04.06.47

• Marmorato Carine 860 route de montauban
06.32.37.70.32

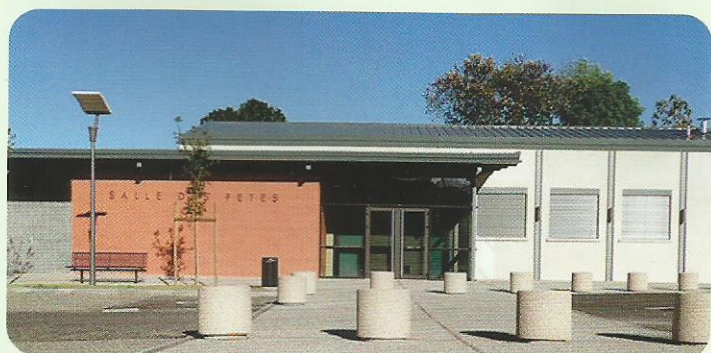
• MILHAVET SANDRINE
20 Route de Bordeaux 06 85 46 41 76

• Rahmouni Nadia 1 impasse de tilleul
06.13.07.26.64 05.63.26.03.42

• Sance Myriam 19 lotissement la valette
06.77.40.38.24

• Ternet Stephanie
lotissement les jardins de lusigny 06.63.93.97.86

• Zocca Josiane 2 impasse des chenes
05.63.64.47.25 - 06.48.45.82.63



Calendrier des Manifestations

Mars

- Le 08 Loto de La Marelle
- Le 14 Loto Comité des fêtes
- Le 21 Loto de la pétanque
- Le 29 Journée d'initiation aux premiers secours

AVRIL

- Le 05 Loto des Séniors
- Le 18 Loto Comité des Fêtes

MAI

- Le 13 Carnaval La Marelle

JUIN

- Du 05 au 12 Expo Peinture
- Le 12 Lampion
- Le 19 Kermesse de l'école La Marelle
- Du 27 au 28 Spectacle L'Danse

JUILLET

- Du 03 au 05 Juillet Fêtes Locale

OCTOBRE

- Le 04 Loto des Seniors
- Le 31 Halloween Gaga Girls

NOVEMBRE

- Le 07 Loto de la Chasse
- Le 13 Loto des Gaga Girls
- Le 15 Repas de la Chasse
- Le 21 Soirée de la Châtaigne et du vin nouveau
- Le 22 novembre BUDO rencontre Inter clubs

DÉCEMBRE

- Le 05 Loto Pétanque
- Le 06 Bourse aux jouets la Marelle
- Le 12 Loto de la pêche
- Le 13 Repas des seniors
- Le 18 Spectacle Noël des enfants
- Le 19 Loto de la chasse

Retour en Image

